



ASSOCIATION DES PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC

50 boulevard Crémazie ouest, bureau 505, Montréal, Québec H2P2T2 (514) 381-7904

RAPPORT ANNUEL

DE LA PRÉSIDENTE,

DU TRÉSORIER,

ET DES COMITÉS

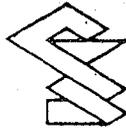
1990

*APES #27
RA 1992*



TABLE DES MATIERES

RAPPORT DE LA PRESIDENTE.....	2
RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1989.....	6
PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 1990.....	9
COMITE D'APPRECIATION DE LA QUALITE.....	11
COMITE DES CENTRES D'ACCUEIL.....	13
COMITE DES COMMUNICATIONS.....	15
COMITE D'EDUCATION PERMANENTE ET DU CONGRES.....	16
COMITE AD HOC SUR LES ETUDES CLINIQUES.....	18
COMITE DES NEGOCIATIONS.....	19
COMITE PARITAIRE DES ASSURANCES.....	20
COMITE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES.....	21
COMITE DE COORDINATION DES S.P.O.C.....	23
S.P.O.C. D'ALIMENTATION PARENTERALE.....	25
S.P.O.C. EN GERIATRIE.....	26
S.P.O.C. EN ONCOLOGIE.....	28
S.P.O.C. EN PSYCHIATRIE.....	31



A.P.E.S.

ASSOCIATION DES PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC

50, boulevard Crémazie ouest, bureau 505, Montréal, Québec H2P 2T2 (514) 381-7904

LA PRÉSIDENTE

R A P P O R T D E L A P R E S I D E N T E

Chères collègues,
Chers collègues,

Vous trouverez ci-dessous le rapport des activités reliées à la présidence de l'association.

Le mandat a débuté à la fin avril 1989.

MAI 1989:

Rencontre avec M. G. Moreau de l'A.Q.P.P. pour discuter de la possibilité d'acheter un espace de bureau dans un même édifice en condominium.

Rencontre avec M. E. Assal pour discuter des possibilités de rapprochement entre la branche québécoise de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux et l'A.P.E.S..

Rencontre avec M. S. Caron, directeur à la planification stratégique et à la coopération au ministère de la Santé et des Services sociaux pour discuter des orientations ministérielles: "Pour améliorer la santé et le bien-être au Québec".

JUIN 1989:

Participation au congrès de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Participation au comité ad hoc formé par l'Ordre des pharmaciens du Québec pour rédiger une nouvelle norme sur les actes pharmaceutiques délégués.

Rencontre avec M. Y. Gariépy du M.S.S.S. sur le suivi des dossiers communs APES/MSSS.

Rencontre avec M. P.P. LeBlanc et M. G. Barbeau de l'École de pharmacie pour échange d'information.

JUILLET 1989:

Rencontre avec M. Y. Clément de l'A.Q.P.P. pour discuter de la tenue d'une journée d'éducation permanente de l'A.P.E.S. conjointement avec le congrès de l'A.Q.P.P..

Rencontre avec Mme H. Lacaille de l'Ordre des pharmaciens du Québec pour échange d'information sur les plans de communications préparés par nos organismes.

Rencontre avec M. R. Durand syndic, Ordre des pharmaciens du Québec pour discuter de la pertinence de mettre en place une pyramide de communications pour les pharmaciens d'établissements dans le cadre du système "Alerte".

Participation à la collation des grades des finissants en pharmacie à l'Université de Montréal.

AOÛT 1989:

Participation à une rencontre avec Mme L. Larochelle, M. Y. Gariépy du M.S.S.S. et les membres du comité sur les centres d'accueil de l'A.P.E.S. pour mettre en commun les résultats d'un questionnaire sur le temps consacré aux différentes activités d'un pharmacien en centre d'accueil, pour conduire à une révision de la norme.

Participation au comité ad hoc sur les actes pharmaceutiques délégués.

Rencontre avec le président, le directeur général et le directeur des services professionnels de l'Ordre des pharmaciens pour échange d'information et discussion sur les orientations ministérielles et l'avant-projet de loi.

Rencontre avec M. P.E. Payette de Québec Pharmacie pour échange d'information.

Rencontre avec M. A. Boisvert de l'Ordre des pharmaciens du Québec et M. R. Létourneau pour préparation des documents respectifs à présenter à la commission parlementaire en regard de l'avant-projet de loi.

SEPTEMBRE 1989:

Entrevue avec Mme M. Turenne de Québec Pharmacie.

Participation au 1er congrès francophone de pharmacie clinique.

OCTOBRE 1989:

Participation au congrès de l'A.Q.P.P..

Rencontre avec Dr R. Iglesias, sous-ministre associé, M.S.S.S. pour échange d'information et remise des prises de position de l'A.P.E.S. sur les cliniques externes, sur la rémunération des sages-femmes ainsi que notre mémoire sur l'avant-projet de loi.

Participation à trois(3) rencontres avec les pharmaciens des régions de Rimouski, Bromont, Gatineau.

Participation au séminaire administratif de l'A.P.E.S..

NOVEMBRE 1989:

Poursuite des rencontres avec les pharmaciens des différentes régions: Chicoutimi, Rouyn, Trois-Rivières, Montréal, Québec, Joliette.

Rencontre avec M. Jeff Poston de l'Association pharmaceutique canadienne pour échange d'information.

Rencontre avec M. A. Dubois, conseiller en relations industrielles pour discuter de la possibilité d'utiliser ses services dans le processus de négociation.

DECEMBRE 1989:

Participation au cocktail de Québec Pharmacie.

Conversation avec M. S. Caron de M.S.S.S. sur notre mémoire déposé à la commission parlementaire et sur l'importance d'y être entendu.

JANVIER 1990:

Conversation avec M. M. Crête, secrétaire général associé au Conseil du trésor sur le processus de négociation et sur l'importance du porte-parole.

FEVRIER 1990:

Audition en commission parlementaire et présentation du mémoire rédigé en rapport à l'avant-projet de loi sur les services de santé et les services sociaux.

Entrevue téléphonique avec M. P. Pascau de l'émission radiophonique "L'informateur" à C.K.A.C..

MARS 1990:

Participation au cours: Informations professionnelles aux étudiants en pharmacie à l'Université de Montréal.

A ces activités énumérées, on ajoute aussi celles reliées à la tenue des réunions du comité exécutif, du conseil d'administration, aux conversations téléphoniques avec les membres, les différentes personnes d'organismes extérieurs, ainsi que les discussions avec les membres du conseil d'administration sur différents problèmes rencontrés et devant être soumis à la présidente ainsi que la rédaction de la correspondance, des éditoriaux.

La présidente,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Claire Pagé".

Claire Pagé, pharmacienne
Le 28 mars 1990

L'ASSOCIATION DES PHARMACIENS
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC

6.

RÉSULTATS
exercice clos le 31 décembre

	1 9 8 9	1 9 8 8
Produits d'exploitation		
Cotisations des membres	238 286 \$	244 936 \$
Journées pharmaceutiques et éducation permanente	62 987	59 795
Contributions d'organismes extérieurs	31 775	34 400
Intérêts	16 747	6 869
Autres	<u>19 251</u>	<u>13 816</u>
	369 046	359 816
Frais		
Secrétariat	51 850	45 068
Téléphone	3 928	3 998
Déplacements et représentation	63 914	52 999
Honoraires professionnels	39 154	56 135
Journées pharmaceutiques et éducation permanente	65 756	64 442
Bulletin d'information et imprimerie	54 673	24 734
Frais de poste	12 925	11 662
Publicité	2 002	
Négociations	1 108	4 599
Frais de banque, contributions et autres dépenses	11 847	14 132
Mobilier et équipement	11 391	3 614
Intérêts sur l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition		<u>338</u>
	318 548	281 721
EXCÉDENT DES REVENUS	<u>50 498 \$</u>	<u>78 095 \$</u>



L'ASSOCIATION DES PHARMACIENS
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC

7.

EXCÉDENT CUMULÉ
exercice clos le 31 décembre

	1 9 8 9	1 9 8 8
Solde au début	207 818 \$	140 766 \$
Excédent des revenus	50 498	78 095
Acquisitions de mobilier et équipement imputées aux opérations	<u>11 391</u>	<u>3 614</u>
	<u>269 707</u>	<u>222 475</u>
Perte sur réalisation de mobilier et équipement		7 885
Amortissement	<u>8 730</u>	<u>6 772</u>
	<u>8 730</u>	<u>14 657</u>
Solde à la fin	<u><u>260 977 \$</u></u>	<u><u>207 818 \$</u></u>



L'ASSOCIATION DES PHARMACIENS
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU QUÉBEC

8.

B I L A N
au 31 décembre

	1 9 8 9	1 9 8 8
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	34 509 \$	57 192 \$
Placements temporaires, au coût	218 639	120 000
Intérêts courus à recevoir	141	3 566
Frais payés d'avance	<u>396</u>	<u>398</u>
	253 685	181 156
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	<u>32 305</u>	<u>29 644</u>
	<u>285 990 \$</u>	<u>210 800 \$</u>
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	25 013 \$	2 982 \$
EXCÉDENT CUMULÉ	<u>260 977</u>	<u>207 818</u>
	<u>285 990 \$</u>	<u>210 800 \$</u>

POUR LE CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

Samson Bélair
Deloitte &
Touche



A.P.E.S. : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 1990

LE 02-01-1990

REVENUS:

COTISATIONS SYNDICALES	=	256 000.00
INTÉRÊTS BANCAIRES	=	22 500.00
CONGRES (Inscriptions)	=	21 300.00
JOURNEES D'ÉDUCATION PERMANENTE (Inscriptions)	=	21 000.00
SÉMINAIRE ADMINISTRATIF (Inscriptions)	=	12 250.00
DIVERS : COMMANDITAIRES:		
- Congrès (kiosques compagnies pharm.)	=	20 000.00
- Command. congrès (autres) + soirées	=	3 000.00
- Journées d'éducation permanente	=	10 500.00
- Séminaire administratif	=	6 000.00
- Offres d'emploi (annonces)	=	7 000.00

 Revenus: TOTAL = 379 500.00\$
DÉBOURSÉS:

EXÉCUTIF	=	43 000.00
CONSEIL D'ADMINISTRATION	=	21 000.00
CONGRES et COMITÉ DU CONGRES	=	30 000.00
JOURNÉES D'ÉDUCATION PERMANENTE et COMITÉ	=	24 000.00
SÉMINAIRE ADMINISTRATIF	=	12 250.00
PROGRAMME DE RELATIONS PUBLIQUES	=	10 000.00

(suite: Déboursés)

PHARMACTUEL et COMITÉ DES COMMUNICATIONS	=	20 000.00
COMITÉS DE L'APES et COMITÉS "AD HOC"	=	12 000.00
COMITÉ DE NÉGOCIATION	=	8 000.00
S.P.O.C.	=	5 000.00
SALAIRES et CONTRIBUTIONS	=	48 000.00
LOYER	=	11 100.00
ASSURANCES, TAXES, ENTRETIEN, ÉLECTRICITÉ	=	5 000.00
LOCATION D'ÉQUIPEMENT	=	1 500.00
ÉQUIPEMENT, PROGRAMMATION-ENTRETIEN INFORMATIQUE =		5 000.00
TÉLÉPHONE	=	4 500.00
TIMBRES et FRAIS POSTAUX	=	14 400.00
PAPETERIE + PHOTOCOPIES	=	12 000.00
FRAIS DE BUREAU	=	2 000.00
PUBLICITÉ (PRIX, COMMANDITES)	=	2 000.00
FRAIS BANCAIRES	=	300.00
HONORAIRES PROFESSIONNELS	=	73 500.00
DIVERS (CADEAUX, DONNS, LIVRES)	=	2 000.00
REMBOURSEMENTS (INSCRIPTIONS, ETC).....	=	2 000.00
PRODUCTION DE DOCUMENTS (SPOC, COMITÉS)	=	5 000.00

Déboursés: TOTAL = 373 500.00\$

 REVENUS pour 1990 = 379 500.00\$
 DÉBOURSÉS pour 1990 = 373 500.00\$

SURPLUS (DÉFICIT) D'OPÉRATION = 6 000.00\$



Jean Trudelle, Trésorier

COMITE D'APPRECIATION DE LA QUALITE

Membres: France Boulet
Louis Chartier
Chantal Guévremont
Marie Pineau, responsable

- Mandat: - Coordonner le développement de critères d'évaluation
et d'appréciation de la qualité pour le département
de pharmacie
- Publier un guide de références pour la pharmacie

Réunion: 5 mars 1990 + travail par correspondance

Activités réalisées

- Approbation par les membres du comité et le conseil d'administration de l'A.P.E.S. des kits # 4-5-6-7.

KIT #4: Etiquette - patient hospitalisé
- patient en clinique externe

KIT #5: Réserves d'étage

KIT #6: Narcotiques

KIT #7: Surveillance des dates de péremption

- Distribution de tous les Kits (#1 à #7) à tous les membres en novembre 1989. (réf.: Dossier #50, Nov. 89)
- Participation du responsable du comité à l'élaboration et la présentation de sessions de formation en appréciation de la qualité et gestion des risques au niveau des services de pharmacie organisées par l'Association des Hôpitaux du Québec (A.H.Q.) et ayant pour titre:

"Gérer la qualité et les risques au niveau des services
pharmaceutiques -- un défi interdisciplinaire"

Montréal: 5 - 6 octobre 1989

2 - 3 novembre 1989

Québec: 16 - 17 novembre 1989

Activités Réalisées (suite)

- Elaboration et distribution d'un sondage concernant l'utilisation et/ou l'impact des "Kits" sur les programmes d'appréciation de la qualité
- Elaboration d'un algorithme en vue de faciliter l'utilisation des "Kits" dans tout programme d'appréciation de la qualité (à être publié dans le Pharmactuel)

COMMENTAIRES:

Le comité d'appréciation de la qualité a décidé d'effectuer un sondage auprès des membres afin de vérifier si le concept des "KITS" doit être poursuivi.

Nous croyons que les kits représentent une solution idéale pour faciliter une intégration rapide de l'appréciation de la qualité DANS tous les milieux SANS réinventer la roue ...

En terminant, je désire remercier vivement les membres du comité et je leur souhaite un succès de qualité ... pour la prochaine année.

Bravo à ceux qui ont amorcé le processus d'utilisation des "KITS".

Marie Pineau

Marie Pineau, B.Pharm., D.P.H.
Responsable - Comité d'Appréciation
1989-90

RAPPORT ANNUEL 1989-90
COMITE DES CENTRES D'ACCUEIL

MEMBRES

Odile M. Chevalier, responsable
Manon Côté
Françoise Daoust
Lise Grenier

MANDAT

- Finaliser le document sur les services pharmaceutiques dans les centres d'accueil
- Sensibiliser les pharmaciens oeuvrant dans les centres d'accueil à devenir membres de l'A.P.E.S.

REUNIONS

Les membres du comité se sont réunis 5 fois du mois d'avril 1989 au mois de mars 1990. La prochaine réunion aura lieu à la fin du mois de mai. A la réunion du mois de février 1990, 2 sous-comités ont été formés pour travailler le dossier des centres de jour et dans le but de minimiser les déplacements à Québec et à Montréal.

ACTIVITES REALISEES SELON LE MANDAT

- Le document sur les services pharmaceutiques en centre d'accueil est enfin finalisé. Il sera diffusé par l'Ordre des pharmaciens sous le titre de " Guide des services pharmaceutiques en centre d'accueil d'hébergement". M. Pierre Ducharme nous a assurées que la diffusion devrait se faire sous peu.
- Assurer un support aux pharmaciens de centres d'accueil
- Remise de rapports écrits sur les activités du comité au conseil d'administration de l'A.P.E.S..

AUTRES ACTIVITES REALISEES

- Evaluation du temps requis par un pharmacien pour réaliser chacune des activités décrites dans le "Work measurement study for pharmacy services in special care homes (CPJ août 1988)". Le comité a ajouté et évalué en temps

d'autres activités que le pharmacien réalise et qui n'étaient pas décrites dans ce document. Les membres du comité ont ensuite rencontré madame Louise Larochelle et monsieur Yves Gariépy du MSSS dans le but d'échanger sur les résultats obtenus.

- Le comité a travaillé sur un dossier concernant les centres de jour. Compte tenu du fait qu'au MSSS un comité révisé actuellement les orientations que prendront les centres de jour, le comité s'est donné pour mandat, en cours d'année, de démontrer la nécessité d'avoir un pharmacien comme intervenant dans les centres de jour.

OBJECTIFS COMPLETES

Le comité estime qu'il a complété dans son ensemble le mandat qui lui avait été confié par le conseil d'administration et en plus il a pris l'initiative d'un nouveau mandat, notamment celui des centres de jour. De plus les membres du comité ont fait preuve de disponibilité pour toute demande d'information qui leur était adressée par les pharmaciens de centres d'accueil.

OBJECTIFS A COMPLETER

- Finaliser le dossier des centres de jour
- Présenter ce dossier au comité responsable de réévaluer l'orientation des centres de jour au MSSS
- Poursuivre le recrutement de pharmaciens oeuvrant en centre d'accueil.

RECOMMANDATIONS

- Que le mandat du comité des centres d'accueil se poursuive pour une autre année
- Que le comité complète son dossier sur les centres de jour et le présente au MSSS
- Que l'A.P.E.S. continue d'informer les pharmaciens des centres d'accueil sur les activités réalisées par l'association en regard des centres d'accueil et les invite à en devenir membre.

Odile M. Chevalier

Odile M. Chevalier

Responsable du comité des centres d'accueil

ANNEE 1989-1990

Activités réalisées:

3 réunions: 8 juin 1989
18 septembre 1989
31 janvier 1990

Objectifs complétés:

Publication du PHARMACTUEL: mai/juin 1989
juillet/aout 1989
septembre/octobre 1989
novembre/décembre 1989
janvier/février 1990
mars/avril 1990
mai/juin 1990

Publication des documents des SPOC:

SPOC oncologie
SPOC psychiatrie
SPOC pharmacocinétique

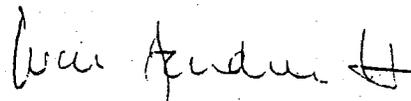
Les copies d'une première impression sont épuisées, nous distribuons les copies d'une deuxième impression.

Revision des critères pour le prix Merck-APES

Préparation du matériel pour la revue Les Diplômés automne 1989

Objectif à compléter:

Le travail amorcé l'année dernière n'a pu être complété. Au moment où nous avons des candidats pour mettre en application le plan de communication, le moment n'a pas été jugé opportun. Nous sommes à la recherche de candidats pour poursuivre ce travail.



Lucie Gaudreault
présidente du Comité des
communications

Rapport Annuel 1989-90

Comité d'éducation permanente et du congrès

- Mandats :
- Déterminer les besoins, planifier, organiser et coordonner les programmes d'éducation et de perfectionnement.
 - Organiser et assurer la tenue du congrès annuel 1990.
 - Réviser le guide du conférencier et élaborer le guide du panéliste, le guide de l'animateur d'atelier et un procédurier pour l'organisation des activités d'éducation et de perfectionnement.

Membres :

Lucie Robitaille, responsable
Lucie Gosselin
Odette Grégoire
Patricia Lefebvre
Patricia Manzi
Patricia Vandecruys, prés. du congrès

Résumé :

Le comité a tenu trois (3) réunions pour l'organisation des journées et des soirées d'éducation permanente (J.E.P.) 1989-90, ainsi que pour la planification des J.E.P. 1990-91. (7 juin 1989, 25 août 1989, 30 novembre 1989)

Le comité du congrès, formé de la présidente, et des 3 membres de la région de Montréal se sont réunis dans le but d'organiser le Congrès 1990 au Ritz-Carlton.

Cette année, la participation aux J.E.P. a varié de 100 à 120 et celle des S.E.P. de 45 à 100.

Activités réalisées en 1989-90

J.E.P.

Sujet	Lieu	Date
- Pharmacothérapie et développements cliniques	Québec (Ste-Foy)	29 septembre 1989
- Controverses en pharmacothérapie	Québec (C.H. St-François d'Assise)	17 novembre 1989
- Séminaire administratif	Beaupré (Château Mont-St-Anne)	25-26-27 novembre 1989
- Oncologie et Immunologie	Montréal	1 ^{er} décembre 1989
- Diabète et Dermatologie	Québec (Ste-Foy)	16 février 1990
Congrès 1990 : Réflexions	Montréal (Ritz-Carlton)	19-20 avril 1990

Activités réalisées en 1989-90

S.E.P.

Sujet	Commanditaires	Lieu	Date
- Radio-pacifiants	Winthrop	Montréal	30 novembre 1989
- Quinolones / Code Médicaments	Dome (Miles)	Québec (Ste-Foy)	15 février 1990
- Troubles de la motilité gastro-intestinales	Jenssen	Montréal	19 février 1990
- Quinolones / tests biochimiques	Dome (Miles)	Montréal	18 avril 1990

Activités à venir

Sujet	Lieu	Date
Gynécologie/Obstétrique et néo-natalogie	Québec (Ste-Foy)	septembre 1990
Séminaire administratif	Château Bromont	octobre 1990
Pharmacothérapie et développements cliniques	St-Hyacinthe	Novembre 1990
Toxicologie / dépendance aux drogues	Montréal	février 1991
Congrès 1991	Québec (Château Frontenac)	avril 1991

A déterminer :

- Controverses en pharmacothérapie
- Journée de présentation des résidents de l' Université de Montréal
- Soirées d'éducation permanente

COMITE AD HOC SUR LES ETUDES CLINIQUES (COMITE SMEC)RAPPORT ANNUEL 1989-90

Membres: Michèle Bally (membre conseil)
Pierre Madore
Joëlle St-Pierre
Hélène Viel

Mandat: - Evaluer les activités des pharmaciens reliées aux études cliniques

- Elaborer un guide de référence sur le rôle du pharmacien au sein de ces études

Réunions: 11 avril 1989
16 octobre 1989
30 octobre 1989
26 février 1990 (annulée)

Au cours de l'année, les membres du Comité ont concentré leurs efforts sur la rédaction du guide de référence. Des retards ont toutefois été enregistrés au niveau de la mise en page du document en raison du manque de disponibilité du personnel clérical. Le document est maintenant presque entièrement terminé. Seule une dernière révision sera nécessaire avant son envoi au secrétariat de l'APES. Le financement de la publication de ce guide par le biais d'une compagnie pharmaceutique est envisagé et les démarches à ce niveau seront entreprises sous peu.

Les principaux projets pour 1990-91 sont le développement d'une stratégie de promotion au sein de l'ACIM ainsi qu'une approche conjointe avec la Société Canadienne des Pharmaciens d'Hôpitaux

Mesdames michèle Bally et Hélène Viel quitteront le Comité cette année, après la publication du document. Les noms des nouveaux membres qui les remplaceront seront communiqués au Conseil d'administration dès que possible.

Madame Joëlle St-Pierre et Monsieur Pierre Madore étant dans l'impossibilité de prendre le poste de responsable du Comité pour le prochain mandat, nous verrons à déléguer un responsable parmi les nouveaux membres. Hélène Viel assurera l'intérim jusqu'à ce qu'un nouveau responsable soit nommé.



Hélène Viel,
Responsable du Comité ad hoc
sur les études cliniques
pour 1989-90

COMITE DES NEGOCIATIONS et COMITE AD HOC DE STRATEGIE

Le comité des négociations a surtout travaillé à préparer le document de base pour un dépôt ultérieur.

En effet, il n'y a eu qu'une réunion du comité avec la partie patronale et ce au mois de juin dernier.

Cette dernière réunion touchait plus particulièrement le dossier des pharmaciens en régions éloignées.

Le MSSS a complété une enquête sur les postes de pharmaciens non comblés dans l'ensemble du Québec (sauf 03,06 et 04). Il devrait nous livrer prochainement les résultats de cette enquête. On nous a affirmé que le MSSS serait prêt à faire un dépôt concernant ce problème particulier.

Aussi, le MSSS sera prêt prochainement à recevoir un dépôt concernant le renouvellement de notre entente. Nous sommes à finaliser le contenu de ce dépôt.

Etant donné la reconduction de l'entente pour couvrir le 01-01-89 au 31-12-89 et l'absence de rencontre touchant la négociation, le comité AD HOC de stratégie n'a pas siégé. Lors de la prochaine négociation nous aurons sûrement besoin de réunir ce comité.

Marc Desmarais, Président

Membres négociations: Reynald Tremblay
Donald Laberge

Membres Ad Hoc de stratégie: Benoît Labelle (président)
Louise Lafond
Marc Parent

COMITE PARITAIRE DES ASSURANCES

RAPPORT ANNUEL 1989-1990

Le comité paritaire des assurances créé conformément à l'entente collective de travail n'a pas eu à se réunir au cours de l'année 1989. Toutefois, certaines activités se sont déroulées.

FEVRIER 1989:

Lors d'une assemblée générale spéciale (20.02.89), les membres présents ont accepté le renouvellement de contrat d'assurance-groupe avec la Mutuelle S.S.Q. pour une période de deux (2) ans et avec des garanties ajoutées: appareils thérapeutiques, réflectomètre, appareil auditif, les modifications sont entrées en vigueur le 1er mars 1989.

JUIN 1989:

Réception du relevé d'expérience pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1988, réception de la proposition de l'avenant no. 2 dans lequel figurent les ententes survenues dans le cadre du renouvellement du 1er mars.

AOÛT 1989:

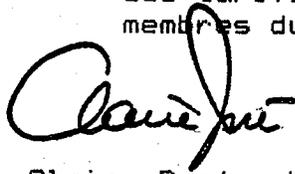
Signature de l'avenant no. 2 par le président du comité paritaire APES/MSSS, M. Gaston Paradis et les représentants de la Mutuelle S.S.Q. et réception d'une copie.

MARS 1990:

En vertu d'un décret du gouvernement du Québec (113-90) modifiant le règlement d'application de la loi sur l'assurance-hospitalisation entraînant une majoration substantielle des tarifs de chambre d'hôpital privée et semi-privée, l'assureur conformément à la clause 14 H du contrat demande une hausse des tarifs.

REGIME DE BASE/14 JOURS	ADHERENT INDIVIDUEL	ADHERENT ET PERS A CHARGE
Hospitalisation	1989: 0.99	1989: 2.34
	1990: 1.08	1990: 2.56
	> 0.09	> 0.22

Ces tarifs seront valides jusqu'au 28 février 1991. Les membres du comité paritaire ont accepté cette hausse.



Claire Pagé, pharmacienne
27 mars 1990

A.P.E.S.

Comité des Relations Professionnelles

RAPPORT ANNUEL 1989-90Mandat

Étudier toute question concernant l'application de l'entente ayant trait aux conditions de travail des pharmaciens d'établissements de santé et, notamment, toute question d'intérêt général qui soulève un différend entre un pharmacien et un établissement.

Membres

Denyse Demers, responsable
André Dubois, CRI
Robert Létourneau, pharmacien
Me Danièle St-Laurent, avocate

Activités

Depuis l'an dernier, six (6) nouveaux dossiers soumis par des pharmaciens ont nécessité l'intervention du conseiller en relations industrielles.

Ces dossiers concernent:

Deux (2) cas de reconnaissance de l'expérience professionnelle,
un (1) cas d'attribution de congé sans solde,
un (1) cas d'attribution des congés mobiles en psychiatrie,
un (1) cas de terminaison d'emploi,
un (1) cas d'attribution des vacances annuelles.

De tous ces dossiers un (1) seul cas n'est pas réglé, c'est celui concernant l'attribution des vacances annuelles.

Par ailleurs, six (6) autres dossiers, ouverts il y a plusieurs mois, voire même années, sont entre les mains de l'avocate. Plusieurs de ces cas (4) concernent le prélèvement de la cotisation professionnelle en centre hospitalier privé conventionné. Les décisions rendues à ce stade-ci sont favorables à la position de l'association. Un dossier concerne une révocation pour incompétence scientifique et le dernier concerne un congédiement.

Plusieurs autres demandes d'avis ont été acheminées (verbalement et/ou par écrit) aux membres du comité. La majorité a été réglée

par les pharmaciens du comité sans autre intervention. Ces demandes concernaient, entre autres:

- la reconnaissance d'expérience professionnelle et l'avancement d'échelon,
- la prime de chef de département (C.H. privé),
- la prime d'adjoint au chef de département,
- l'attribution de congé sans solde.

CONCLUSION

Cette année fut relativement "tranquille" au niveau du Comité. Nous recommandons toujours aux membres d'être vigilants et, surtout, de documenter par écrit toutes les interventions qu'ils peuvent effectuer suite à un problème de relations de travail dans leur milieu.

Nous leur demandons aussi de toujours communiquer en premier avec l'administrateur de leur région qui verra à faire cheminer le dossier.



Denysé Demers, responsable
Comité des Relations Professionnelles
Le 30 mars 1990

RAPPORT ANNUEL 1989-90
COMITE DE COORDINATION DES SPOC

Responsable: Reynald Tremblay

Membres: - un délégué de chaque SPOC
- un délégué du conseil d'administration
de l'A.P.E.S

Ont participé aux réunions:

1. Marc Parent, SPOC pharmacocinétique
François Paradis, SPOC pharmacocinétique
2. Sylvie Charbonneau, SPOC gériatrie
3. Josée Martel, SPOC psychiatrie
Germain Legault, SPOC psychiatrie
4. Jocelyne Boucher, SPOC APT et thérapie IV
5. Danielle Fagnan, SPOC oncologie
6. Odette Grégore, SPOC douleurs et soins
paliatifs

Le comité de coordination des SPOC a tenu deux réunions au cours de la dernière année.

Activités réalisées en 89-90

Conformément aux mandats confiés par le conseil d'administration, les membres du comité ont principalement travaillé sur les aspects suivants concernant les activités des SPOC:

1. Orientation des activités et objectifs des groupes en fonction des différents mandats et objectifs confiés aux SPOC (CF dossier No. 43, Guide de fonctionnement des SPOC)
2. Publication et diffusion des documents et travaux
3. Echange d'information avec l'Ordre des pharmaciens sur les spécialités en pharmacie et les normes de pratique.

La dernière année fut marquée par la publication et la diffusion des documents produits par les différents SPOC. Toute la quantité de documents étant déjà écoulée, il semble que ces travaux répondent bien aux attentes des membres.

Les membres de comité ont également constaté un certain essoufflement chez les participants des SPOC se traduisant par une diminution de la fréquence des réunions ainsi que du nombre de membres faisant partie des SPOC.

Activités à venir

1. Activités de recrutement;
2. Orientations cliniques des activités des SPOC;
3. Consolidation des différentes activités en cours.

Reynald Tremblay
Responsable, comité de
coordination des SPOC

de l'A.P.E.S.

Rapport annuel 1988-1989
S.P.O.C. d'Alimentation Parentérale

- Membres:** Boucher, Jocelyne, secrétaire
Lemieux, Pierre, président
Lussier-Labelle, Francine
Nguyen, Huu Ban
Pineault, Marjolaine
Sauvageau, Louise
Trudelle, Jean
- Mandat:** Le S.P.O.C. d'A.P. avait pour mandat de préparer pour publier le Guide d'Alimentation Parentérale.
- Réunions:** Le S.P.O.C. a tenu deux (2) réunions au cours de l'année, soit:
- 7 juin 1989
23 novembre 1989
- Activités réalisées selon mandat:**
- Le S.P.O.C. a présenté une esquisse du manuel lors de la "Période Poster" tenue au Congrès de l'A.P.E.S. le 21 avril 1989.
- Les rencontres ont pour but la correction du Guide d'Alimentation Parentérale.
- Objectifs:** L'objectif principal est de publier le Guide d'Alimentation Parentérale de base.
- Ensuite, nous préparerons des chapitres spécialisés tels la pédiatrie, l'insuffisance rénale, etc.
- Commentaires:** Les membres du S.P.O.C. souhaitent intéresser de nouveaux membres.

5 avril 1990

Jocelyne Boucher
Secrétaire

RAPPORT ANNUEL 89-90
S.P.O.C. EN GERIATRIE

Membres:

Trente-deux membres font maintenant partie du S.P.O.C. en gériatrie. Vous trouverez une liste des membres en annexe. De ce nombre, 9 n'ont pu apporter leur collaboration en 89-90 et ce en regard de problèmes techniques et 5 sont de nouveaux membres depuis février 1990.

Mandat du S.P.O.C. en gériatrie:

Recueillir et diffuser de l'information traitant de la gériatrie.

Collaborer régulièrement au bulletin d'information de l'A.P.E.S. (Pharmactuel).

Réunions:

Le S.P.O.C. en gériatrie a tenu trois réunions soit les:

16 février 1989, à Montréal

25 octobre 1989, à Québec

15 février 1990, à Québec

Réalisations:

Un inventaire des ressources disponibles a été complété et envoyé aux membres. Celui-ci doit être mis à jour d'ici l'automne '90.

Un guide de monitoring a été élaboré et un premier document a été complété en février '90. Il ne reste plus qu'à réaliser un court organigramme et la version finale d'un outil de poche devrait être disponible bientôt pour les membres du S.P.O.C. en gériatrie.

Le groupe de pharmacovigilance a écrit une lettre-type sensibilisant le C.M.D.P. et les infirmières dans un programme de pharmacovigilance. Ils ont aussi élaboré un texte concernant les informations à transmettre aux infirmières en regard d'un programme de pharmacovigilance ainsi qu'un autre sur l'importance de la déclaration des effets indésirables accompagné de plusieurs exemples. Ces outils de travail aideront les pharmaciens oeuvrant en centre d'accueil ou en C.H.S.P. de démarrer un programme de pharmacovigilance.

A compléter:

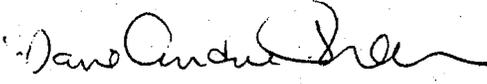
Le groupe "des tests de laboratoire" fait une revue de littérature sur les valeurs biochimiques normales chez la personne âgée et les écarts acceptables.

Un autre groupe fait la mise sur pied et la révision de protocoles, procédures et/ou guides applicables à une population gériatrique en milieu hospitalier.

Commentaires:

Cette première année fût surtout axée sur la formation de groupes, la mise sur pied d'une banque de documents ainsi que des réalisations simples et pratiques.

Les objectifs de chacun des groupes n'ont pas encore été développés mais nous espérons que les rencontres prévues pour le printemps '90 préciseront les orientations de chacun.


Marie-Andrée Plante, pharmacienne
Secrétaire du S.P.O.C. en gériatrie

1990 03 19

RAPPORT ANNUEL 1989-90
SPOC ONCOLOGIE

1. LISTE DES MEMBRES

Danielle Fagnan
Johanne Corbeil
Alain Beauparlant
Rose-Marie Altman
Andrée Ducharme
Marie Iskandar
Anne Bourgeault
Sylvie Dansereau
Anne Dionne
Danielle Ferron
Francine Tetrault
Reine Loeffler
Diane Larocque
Colette Demanche
Martine Gamelin

2. ASSEMBLEES GENERALES

Durant l'année 89-90, nous avons tenu trois assemblées générales. En septembre 1989, notre présidente Thérèse Boucher a démissionné. Nous avons donc procédé à l'élection d'une nouvelle présidente et également d'une nouvelle secrétaire.

Tous les membres du SPOC tiennent à remercier Mme Thérèse Boucher pour son excellent travail en temps que présidente du SPOC d'oncologie.

3. SOUS-COMITES DE TRAVAIL

Nous avons trois sous-groupes de travail pour l'année 89-90:

3.1 Sous-comité de l'ASSTASS

3.2 Sous-comité des stabilités

3.3 Sous-comité des questions cliniques

Lors de notre réunion de septembre 1989, nous avons abandonné le sous-groupe de travail de l'ASSTASS. En effet, étant donné l'ampleur de ce travail et considérant la littérature nombreuse sur ce sujet, la nécessité d'un tel projet fut sérieusement remise en question. Nous reprendrons le projet seulement si un besoin se fait sentir.

4. PUBLICATIONS ET REALISATIONS

- 4.1 Le sous-comité des stabilités a publié le résultat de son travail dans le Pharmactuel.
- 4.2 De nombreuses questions cliniques concernant l'oncologie ont déjà été publiées dans le Pharmactuel et le projet se continue pour 90-91.
- 4.3 Finalement, nos conseils aux patients furent publiés, ce dont nous sommes très fiers. Nous travaillons également à la publication d'une version anglaise pour les hôpitaux concernés.
- 4.4 Notre dossier-patient a aussi été publié dans le Pharmactuel mais de format trop petit. Il devrait être republié sous peu "grandeur nature" toujours dans la Pharmactuel.

5. OBJECTIFS POUR L'ANNEE 90-91

- 5.1 Publication de protocoles de traitement. Cette année le sujet choisi par le sous-groupe de travail sera le cancer du sein.
- 5.2 Sous-comité de travail sur les antiémétiques en chimiothérapie.
- 5.3 Sous-comité des question cliniques.

6. PROBLEMES RENCONTRES ET SOLUTIONS PROPOSEES

- 6.1 Démotivation des membres notée par le peu d'assistance aux assemblées générales.
- 6.2 Orientation future du SPOC d'oncologie.

La démotivation des membres fut principalement causée par le retard des publications. En effet, quand les gens ont travaillé fort et surtout bénévolement, ils sont anxieux de voir le fruit de leur travail.

La publication récente de nos travaux et la bonne volonté de l'A.P.E.S. relativement à la vitesse et également à l'espace pour nos publications devraient sans doute aider grandement à la résolution de ce problème.

On assistait également à un genre de "stagnation" au niveau du SPOC. Il fallait se donner une nouvelle orientation. C'est ainsi que lors de l'assemblée générale du 24 janvier 1990, nous avons décidé de nous donner désormais une orientation clinique. Pour ce faire, en plus de nos sous-groupes de travail, nous allons nous réserver du temps à la fin de chaque assemblée générale afin de discuter divers problèmes rencontrés dans nos milieux et ainsi partager nos expériences respectives.

7. CONCLUSION

J'espère finalement, en temps que présidente du SPOC d'oncologie, que notre nouvelle orientation ainsi que la bonne volonté de l'A.P.E.S. relativement à la publication de nos travaux sauront stimuler la participation de nos membres et assurer ainsi la continuité du SPOC d'oncologie.

En terminant, je voudrais également souligner qu'il serait utile si l'on pouvait nous accorder du temps de libération pour les assemblées générales et les sous-comités de travail. Il est souvent difficile de concilier cette charge de travail supplémentaire à notre horaire déjà bien rempli. C'est peut-être un vœu pieux mais je tenais cependant à le mentionner.

Danielle Fagnan, pharmacienne
Présidente SPOC oncologie.

1- MEMBRES

Le SPOC de psychiatrie compte présentement 20 membres. Deux nouveaux membres ont joint les rangs du SPOC pour 1989-1990.

Le recrutement de nouveaux membres demeure un objectif important pour le SPOC de psychiatrie. La promotion et l'amélioration de la pratique de la pharmacie en milieu psychiatrique se réalisera plus aisément par la présence d'un pharmacien membre du SPOC sur les unités de psychiatrie des centres hospitaliers.

2- REUNIONS

Les membres du SPOC ont été convoqués à quatre reprises au cours de l'année. Voici les dates et les endroits de ces réunions:

- | | |
|---------------------|--------------------------------|
| - 18 mai 1989 | Montréal, bureau de l'A.P.E.S. |
| - 28 septembre 1989 | Québec, Clinique Roy-Rousseau |
| - 11 janvier 1990 | Montréal, bureau de l'A.P.E.S. |
| - 29 mars 1990 | Montréal, bureau de l'A.P.E.S. |

A ces réunions régulières s'ajoutent les échanges téléphoniques et postaux nécessaires pour coordonner les travaux et les dossiers du SPOC de psychiatrie.

3- OBJECTIFS ET REALISATIONS

Les membres du spoc de psychiatrie s'étaient fixés quatres objectifs pour l'exercice 1989-1990

3.1- Dépôt au conseil d'administration des guides de pratique de la phamacie en milieu psychiatrique:

3.2- Publications:

a) Deux publications sur des sujets de pharmacothérapie en psychiatrie pour le pharmactuel;

b) Deux publications sur des sujets de pharmacothérapie en psychiatrie pour la revue Québec-Pharmacie;

3.3- Ebauche d'un document sur le concept de polypharmacie en psychiatrie:

3.4- Prix d'excellence pour la pratique de la pharmacie en milieu psychiatrique.

3.5- Relation avec le specialty practice group (SPG) de psychiatrie de l'American society of hospital pharmacist

3.1- Guides de pratique

Un document intitulé: "Guides de pratique de la pharmacie en milieu psychiatrique" a été déposé et approuvé par le conseil d'administration de l'A.P.E.S. au cours de la dernière année.

Ces guides définissent une philosophie de pratique de la pharmacie en milieu psychiatrique, des concepts de pratique et certains champs d'activités pharmaceutiques sont proposés.

Ce document a été transmis à l'Ordre des pharmaciens du Québec, la Corporation étant responsable légalement des normes de pratique. Une rencontre future avec l'Ordre des pharmaciens devrait nous permettre de discuter l'orientation que prendra ce dossier.

Ces guides visent l'excellence de la pratique de la pharmacie en milieu psychiatrique. Il ont été conçus dans une optique éducationnelle et peuvent servir à développer, à améliorer et à évaluer une pratique en milieu psychiatrique, ou à développer un programme de formation spécialisé.

3.2-Publications

a) Deux sujets ont été retenus pour le pharmactuel : un article sur les dosages sanguins des neuroleptiques et un second sur les dosages sanguins des antidépresseurs.

Les deux articles feront le point sur les derniers développements dans ce domaine et l'application pratique de ces concepts.

Ces articles ont été transmis au comité des communications pour publication en avril 1990.

b) Deux publications paraîtront sous peu dans la revue Québec-Pharmacie. Il s'agit de mise à jour sur le traitement de la schizophrénie et des maladies affectives bipolaires.

L'article sur la schizophrénie a été remis au comité de rédaction en décembre 1989 et celui sur les maladies affectives bipolaires en janvier 1990.

3.3- Ebauche d'un document sur le concept de polypharmacie en psychiatrie;

Le groupe a rédigé une première position pouvant faire consensus au sein des membres du SPOC. Cette position tente de refléter la réalité actuelle de la pharmacothérapie en psychiatrie. Il reste encore des éléments à discuter et à prendre en considération avant d'officialiser un document.

3.4- Prix d'excellence pour la pratique de la pharmacie en milieu psychiatrique.

Il me fait plaisir d'annoncer la création d'un prix d'excellence pour la pratique de la pharmacie en milieu psychiatrique. Ce prix sera une bourse permettant à un pharmacien membre de l'APES, s'étant illustré par sa pratique en milieu psychiatrique, d'assister à une activité de formation continue en psychiatrie de son choix.

La création de ce prix est rendue possible grâce à un transfert des fonds du comité consultatif sur la pharmacie hospitalière en milieu psychiatrique mieux connu sous l'abréviation C.C.P.H.M.P. Ce comité a oeuvré pendant de nombreuses années à la promotion de la pratique de la pharmacie en milieu psychiatrique. Ce mandat étant dorénavant assuré par le SPOC de psychiatrie, les membres du C.C.P.H.M.P. ont décidé de créer un prix d'excellence et de remettre la gestion et l'attribution de ce prix au SPOC de psychiatrie.

Les modalités d'attribution ainsi que le montant de la bourse seront déterminés au cours de l'année 1990.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du C.C.P.H.M.P. pour cette réalisation.

3.5- Relation avec le specialty practice group (SPG) de psychiatrie de l'American society of hospital pharmacist

Suite à une participation régulière au Mid-year clinical meeting de l'American society of hospital pharmacists, j'ai pu établir des liens avec le Specialty Practice Group (SPG) en psychiatrie de nos confrères américains. Ce groupe est composé des pharmaciens spécialisés en psychiatrie et qui pratiquent, enseignent ou font de la recherche en milieu psychiatrique.

Nos confrères américains sont des plus intéressés par nos activités. Ils nous offrent toute l'aide qu'ils pourront nous apporter pour développer la pratique en milieu psychiatrique et nous demandent de les informer de nos orientations. Je crois que ces échanges seront des plus fructueux et que les liens que nous avons établis se développeront davantage au cours des années.

4- CONCLUSION

Les orientations du SPOC de psychiatrie pour les années à venir devraient demeurer les mêmes. Je crois que nous avons mis le cap sur les bons objectifs lors de la formation du groupe, c'est-à-dire le développement et la promotion de la pratique en milieu psychiatrique. Ces objectifs seront poursuivis par le recrutement de nouveaux membres et le support que peut apporter le groupe pour le développement d'une pratique enrichissante.

Les objectifs spécifiques de la prochaine année ne sont pas encore déterminés. Il m'apparaît important d'assurer le développement de notre expertise par le biais d'activités organisées par le groupe et faisant appel à des conférenciers possédant une bonne expérience du milieu et de la pratique.

Nous considérons présentement la possibilité d'effectuer certaines études impliquant tous les centres hospitaliers représentés au sein du groupe. Ces travaux pourraient porter sur l'utilisation des médicaments, les habitudes de pratiques, etc...

Je tiens à remercier tous les membres du SPOC de psychiatrie pour l'énergie et le travail qui ont été fournis et qui ont permis de rencontrer nos principaux objectifs.

Ce rapport des activités de notre groupe me permet de dresser un bilan des plus positifs de l'état de santé du SPOC de psychiatrie et de lui prédire une longue vie. J'invite tous les pharmaciens intéressés par la pratique en milieu psychiatrique à se joindre au groupe, nous serons heureux de vous accueillir et de partager notre expérience avec vous.

Le Président du SPOC de psychiatrie

Germain Legault pharmacien

Germain Legault pharmacien
900331